**PIÈCES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER :**

**DOSSIER D’INSCRIPTION SCOLAIRE - Année 2025 / 2026**

Le dossier complet doit être déposé à la mairie au plus tard

Le 13 mars 2025

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS VALIDÉ**

* Fiche de renseignements ;
* Fiche Sanitaire de Liaison ;
* Photocopie des vaccins obligatoires (nom et prénom de l’enfant sur chaque page) ;
* Photocopie du livret de famille (pages **des parents** **et de** **tous les enfants à charge**) ;
* Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** à l’adresse de Montussan (EDF, Eau,…) ;
* En cas de divorce ou de séparation des parents : le jugement de divorce ou tout document stipulant l’autorité parentale de chacun des parents ;
* Afin de définir la tarification de l’accueil périscolaire : **Attestation CAF** avec montant du quotient familial ou **Avis d’imposition 2024** (revenus 2023) ;
* L’attestation d’assurance de l’enfant doit être fournie **dès la rentrée scolaire**

**Cas particuliers :**

* 1ère inscription dans les écoles de MONTUSSAN :
* Certificat de radiation de l’ancienne école (pour les enfants déjà scolarisés)

🞏 **Ecole élémentaire** : Pour les élèves provenant de la maternelle de Montussan, le dossier complet doit être

déposé à la mairie au plus tard le 13 mars. A l’aide du document joint, vous devez prendre rendez-vous en ligne avec le directeur de l’école M. ORANCE, aux dates suivantes : jeudi 20 mars, vendredi 21 mars et vendredi 28 mars de 15h à 17h30.

Si vous n’êtes pas disponibles à ces dates, merci de prendre contact dès que possible avec l’école au 05.56.72.98.86. afin de convenir d’un rendez-vous qui permettra de valider l’inscription.

Pour les élèves provenant des autres écoles, merci de déposer le dossier dans les plus brefs délais et de prendre contact avec le directeur de l’école au 05.56.72.98.86. pour prendre rendez-vous.

* *Enfant domicilié hors commune* :
* Courrier de demande de dérogation motivée. Toute demande est accordée pour un cycle, et doit être impérativement renouvelée lors du passage à l’école élémentaire.

*Partie à compléter par la Mairie de MONTUSSAN*

L’inscription de l’enfant………………………………………………………………… dans l’école élémentaire de MONTUSSAN pour l’année scolaire 2025/2026 est :

* Validée
* Refusée

Fait à MONTUSSAN, le ………………………………,

Le Maire, Frédéric DUPIC